



HAL
open science

Les politiques linguistiques familiales dans les familles franco-chinoises : les aspirations et les motivations parentales de la transmission du mandarin

Nanfei Wang

► **To cite this version:**

Nanfei Wang. Les politiques linguistiques familiales dans les familles franco-chinoises : les aspirations et les motivations parentales de la transmission du mandarin. *Langage et Société*, 2022, Quand les animaux participent à l'interaction sociale, 176, pp.163 - 184. 10.3917/lis.176.0165 . hal-03996082

HAL Id: hal-03996082

<https://hal.science/hal-03996082>

Submitted on 8 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les politiques linguistiques familiales dans les familles franco-chinoises : les aspirations et les motivations parentales de la transmission du mandarin¹

Nanfei Wang

Laboratoire SeDyL (CNRS UMR 8202-INALCO-IRD UMR 135)

Laboratoire IMAGER de l'université Paris-Est Créteil

nanfei.wang.gao@gmail.com

1. Introduction

L'étude des politiques linguistiques familiales, issue de l'étude du bilinguisme en situation de maintien ou d'abandon des langues, s'est développée ces vingt dernières années. Cette notion bénéficie de davantage de visibilité dans le contexte francophone depuis que Christine Deprez l'a utilisée en 1996 pour la première fois. Des évolutions sont notables dans le champ en termes d'intérêt de recherche, allant de l'acquisition linguistique chez les enfants aux questions d'identité, de l'agentivité aux expériences de mobilité (Curd-Christiansen & Lanza 2018 ; Lanza & Li 2016). Après une focalisation traditionnelle sur les familles nucléaires issues de la classe moyenne soucieuse que leurs enfants apprennent des langues européennes, on s'est tourné vers les familles transnationales en contexte migratoire (Billiez 1985 ; Légglise 2019), sur plusieurs générations (Smith-Christmas 2014 ; Istanbulu 2017), ou vers les familles ayant adopté un enfant parlant une langue autre que celle(s) des parents (Fogle & King 2012) et vers les couples mixtes (Varro 2012 ; Le Gall & Meintel 2014). Le numéro de *Langage & Société*, édité par Christine Deprez, Gabrielle Varro et Beate Collet en 2014, était justement consacré au thème des pratiques plurilingues dans les familles mixtes. Au sein de ces familles mixtes, quelles sont les aspirations et les attentes des parents à propos de l'acquisition des langues chez leurs enfants ? Quelles sont les stratégies et motivations de transmission linguistique ? Comment la transmission est-elle soutenue au sein de la famille ? Notre propos se centrera sur les politiques linguistiques au sein des familles mixtes franco-chinoises en France. Nous nous demanderons pourquoi ces dernières favorisent la transmission du mandarin oral et de l'écriture chinoise en nous intéressant aux aspirations et motivations parentales de transmission des langues.

¹ Cet article a bénéficié des remarques d'Isabelle Légglise et de la relecture d'Alain Andrieu, à qui j'adresse mes remerciements sincères.

Dans un premier temps, nous présentons un état de l'art de la littérature à la fois sur les pratiques des langues dans les familles mixtes en général et sur la transmission du mandarin en tant que langue familiale en diaspora. Dans un second temps, nous précisons le processus de recueil de données et présentons les politiques linguistiques familiales dans quatre familles enquêtées. À partir d'extraits d'entretiens, l'article montre enfin dans quelle mesure et selon quelles motivations les parents de familles mixtes décident de transmettre le mandarin et l'écriture chinoise en situant nos résultats par rapport à la littérature du domaine.

2. Les politiques linguistiques familiales

2. 1. La notion de politiques linguistiques familiales

Les politiques linguistiques familiales se concrétisent dans l'intrication des pratiques langagières, des représentations linguistiques et des planifications des langues au sein de la cellule familiale. Elles étudient non seulement les pratiques et les efforts explicites et observables à propos des langues, mais aussi les usages implicites et par défaut entre les membres de la famille (Spolsky 2004 ; Fogle & King 2012 ; Curdt-Christiansen 2018).

Au sein des familles plurilingues, les représentations parentales des langues peuvent motiver les parents à pousser leurs enfants vers l'utilisation de langues perçues comme une réussite sociale (De Houwer 1999 ; Hélot 2007 ; Curdt-Christiansen 2009), mais elles peuvent également les inciter à soutenir le maintien des langues familiales dans des contextes minoritaires ou migratoires (Okita 2002 ; Ghimenton 2015 ; Istanbulu 2017 ; Légise 2019 ; Smith-Christmas 2020). Les efforts et les planifications des parents sont souvent motivés par leurs expériences personnelles et leurs aspirations pour le développement langagier de leurs enfants (Curdt-Christiansen & Lanza 2018). Ainsi, les politiques linguistiques familiales s'avèrent particulièrement intéressantes pour comprendre les efforts, les aspirations et les motivations des parents plurilingues (King & Fogle 2006 ; Purkarthofer 2019) et pour savoir comment les familles vivent la situation plurilingue (King & Lanza 2017).

2. 2. La transmission des langues dans les familles mixtes

2. 2. 1. La pratique des langues dans les familles mixtes en général

Les définitions adoptées du mariage mixte dépendent des contextes historiques, sociaux et juridiques et des points de vue des acteurs et des observateurs, subjectifs et qui résultent de représentations (Varro 1998, 2012 ; Therrien & Le Gall 2012). J'adopte ici la définition selon

laquelle un couple mixte est composé de « deux personnes d'origines ethniques ou culturelles différentes au sens large sociologique et celui composé de deux personnes de nationalités différentes au sens étroit juridique » (Fulchiron 1998 : 43). Les travaux ont porté sur les traits identitaires (prénom, langue, religion et culture) qu'un couple mixte souhaite transmettre car ces symboles, puissants dans la construction identitaire de l'enfant, sont le résultat de négociations dans le couple. La langue choisie dans la famille mixte, en tant qu'ancrage identitaire, détermine également le cadre communicatif et le mode de vie de la famille. Les travaux ont montré que le bilinguisme est généralement favorisé au sein des couples mixtes, qu'il s'agisse des couples franco-américains (Varro 1984) ou franco-chinois en France (Wang 2020) ou des couples mixtes de toutes origines au Québec (Le Gall & Meintel 2014). Les parents dans ces cas choisissent majoritairement l'approche « One parent one language » (OPOL) (déjà présente chez Jules Ronjat dès 1913, voir Barron-Hauwaert 2011), qui implique que chaque parent parle à l'enfant dans sa propre langue. Ils renforcent non seulement la transmission de la langue orale en tant que capital culturel, mais cherchent aussi à offrir une connaissance plus « savante » de la langue écrite, avec parfois l'attente que l'enfant connaisse ainsi l'histoire et la littérature du pays du parent immigré (Le Gall & Meintel 2014 ; Wang 2020). La rivalité entre les langues à transmettre à l'enfant est un véritable enjeu de pouvoir au sein des couples, qui sont très conscients de la valeur socio-économique des langues. Dans les familles mixtes, les langues non dominantes dans la société mais valorisées sur le marché sociolinguistique, celles qui ont surtout une valeur internationale et nationale, ont plus de chances d'être transmises par rapport aux « petites langues » (Varro 2012 ; Le Gall & Meintel 2014).

Parallèlement, tous les couples mixtes en France ne sont pas favorables à la transmission de la langue du parent migrant, malgré son statut national. À part des parents migrants arrivés jeunes qui n'ont qu'une connaissance limitée de la langue d'origine, les motifs de ceux qui ne souhaitent pas transmettre leur langue d'origine sont multiples. Parmi ceux qui en sont capables mais ne souhaitent pas la transmission, certains ont pour objectif de protéger leurs enfants de la discrimination sociale liée aux représentations négatives des locuteurs de cette langue dans la société française (Unterreiner 2014) ; d'autres déclarent une rupture avec leur passé ou un refus de l'héritage de la lignée familiale par l'absence de la transmission linguistique suite, par exemple, au choix du conjoint non accepté par leurs parents (Joshi 2014 ; Kim 2014 ; Wang 2017).

2. 2. 2. La transmission du mandarin dans les familles multilingues

Dans les familles installées en Occident, qu'elles soient mixtes ou immigrées et ayant le mandarin dans leur répertoire langagier, les parents réagissent en général d'une manière positive au bilinguisme X-mandarin standard de leurs enfants (Curdt-Christiansen 2009 ; Li & Sun 2017 ; Wang 2008 ; Zhu & Li, 2016 ; Ding 2019 ; Wang 2019). Ils ont des attentes relativement élevées vis-à-vis du développement langagier de leurs enfants à la fois à l'oral et à l'écrit (Li 2002 ; Curdt-Christiansen & La Morgia 2018 ; Riches & Curdt-Christiansen 2010). Malgré l'envie de transmettre le mandarin standard aux enfants, les parents chinois « sacrifient » souvent l'apprentissage de cette langue face à la concurrence de la langue dominante, tenant compte du prestige social et son importance pour la réussite scolaire et sociale (Curdt-Christiansen & La Morgia 2018). Le mandarin standard, ne parvient souvent pas à être efficacement soutenu et suffisamment développé entre les générations (Li & Sun 2017 ; Wang 2020). L'alternance et la perte de langue au foyer provoquent souvent des difficultés communautaires dans les familles multilingues (He 2016 ; Zhu 2008). En France, les travaux en sociologie sur les familles franco-chinoises ont porté sur les normes matrimoniales et la transmission des marqueurs identitaires (Wang 2017 ; Wang 2020). La transmission du chinois dans ces familles est encore peu étudiée d'un point de vue sociolinguistique et méritait une étude systématique.

3. Une enquête auprès de quatre familles mixtes franco-chinoises

3. 1. Une approche ethnographique

Nous avons réalisé une étude ethnographique (Blommaert & Dong 2010) et longitudinale entre 2014 et 2016 dans quatre familles franco-chinoises. C'est par notre propre réseau amical que nous avons pu rencontrer ces familles. L'enquête dans les familles dépend plus ou moins du mode de rencontre et de la relation que l'on a créée avec elles. Les quatre familles sont toutes des familles dont la mère est chinoise et le père français, ce qui est une quasi normalité dans les mariages franco-chinois en France². Vingt-trois visites ont été enregistrées auprès de ces familles en observant les scènes quotidiennes telles que les séances de jeux d'enfants, des discussions autour d'une table. Parallèlement, nous avons effectué une série d'entretiens avec les parents de familles en nous intéressant à la question de la transmission des langues. Les

²Parmi les mariages franco-chinois célébrés en France entre 2004 et 2015 dont l'effectif total varie entre 800 et 900, celui des hommes chinois conjoints de Françaises de chaque année est autour de 60. Données fournies par l'INSEE dans la rubrique « État civil » de la France métropolitaine.

entretiens, enregistrés, se sont déroulés individuellement sans présence de l'enfant chez les interviewés, en français avec les pères français et en chinois avec les mères chinoises, et ont duré entre 40 minutes et 1h30. Les résultats de cet article se fondent sur l'analyse de nos observations de terrain et d'entretiens semi directifs avec les parents. L'analyse des entretiens s'est déroulée dans le cadre de l'analyse de contenu thématique (Paille & Mucchielli 2008) en ayant recours au logiciel Nvivo pour aider à repérer des expressions verbales et des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets.

3. 2. Présentation des quatre familles et de leurs politiques linguistiques familiales déclarées et observées

Nous présentons d'abord les quatre familles enquêtées à l'aide du tableau 1 pour permettre une appréhension plus fine du contexte de ces familles et des déclarations que nous avons enregistrées.

Tableau 1 : tableau des répertoires langagiers déclarés par les interviewés

| Famille | Membre | Prénom | Age | Langue (s) première (s) | D'autres langues dans le répertoire langagier |
|------------------|------------------------|---------|---------------|-------------------------------|---|
| Famille A | Mère | Yonghui | 35 ans | Dialecte de Guilin/mandarin | Français |
| | Père | Louis | 46 ans | Français | Espagnol |
| | 1 ^{er} enfant | Sophie | 4 ans | Français/mandarin | Anglais |
| Famille B | Mère | Feiyin | 45 ans | Dialecte de Yongkang/mandarin | Français/anglais |
| | Père | Henri | 50 ans | Français | Mandarin/allemand |
| | 1 ^{er} enfant | Eugène | 12 ans | Français | Mandarin/anglais |
| | 2 ^e enfant | Fabien | 8 ans | Français | Mandarin/anglais |
| Famille C | Mère | Haixin | 37 ans | Cantonais/mandarin | Anglais/français |
| | Père | Jef | 47 ans | Français | Anglais |
| | 1 ^{er} enfant | Bella | 4 ans | Français/mandarin | Anglais |
| | 2 ^e enfant | Angeli | 2 ans et demi | Français/mandarin | Anglais |
| Famille D | Mère | Ruo | 31 ans | Dialecte de Wuhan/mandarin | Anglais/français |
| | Père | Charles | 32 ans | Français | Anglais |
| | 1 ^{er} enfant | Morna | 7 mois | Français/mandarin | Anglais |

La famille A

Ancienne étudiante dans une université française, Yonghui a épousé Louis et s'est installée en France. Devenue mère au foyer depuis la naissance de sa fille (4 ans), elle a déclaré consacrer presque tout son temps à l'éducation de son enfant. La famille suit l'approche « One parent one language » dans les pratiques quotidiennes selon à la fois notre observation et leur déclaration, c'est-à-dire que le père parle à sa fille Sophie en français alors que la mère lui parle en chinois mandarin. La mère de la famille a proposé une politique linguistique familiale réfléchie et explicite pour Sophie, consistant à « parler le chinois avec la mère à la maison » et à apprendre à « écrire un caractère chinois par jour ». Consciente du manque d'exposition au mandarin dans le contexte français, cette mère vise à compenser l'exposition aux deux langues chez Sophie et à favoriser le maintien de la langue non dominante. En ce qui concerne l'apprentissage de l'écrit, elle prend la responsabilité d'initier sa fille à la lecture et l'écriture en chinois dès le plus jeune âge à l'aide de cartes de caractères, de contes et de jeux d'épellation en pinyin.

La famille B

Feiyin vit en France depuis bien plus de quinze ans avec son mari Henri. Ils ont deux fils de 12 et 8 ans, scolarisés dans les écoles du quartier. Ils ont conversé en anglais pendant les premières années de leur vie, puis ont penché petit à petit vers le français avec l'accroissement des compétences linguistiques de Feiyin. D'après notre observation, la famille communique principalement en français, avec de temps en temps des alternances en mandarin. Feiyin nous a raconté que la transmission du chinois mandarin a bien eu lieu pendant les trois premières années avec le fils aîné Eugène, mais les acquis ont disparu avec sa scolarisation. Chez le cadet de 8 ans, Fabien, la transmission s'est avérée difficile, puis abandonnée sur le conseil d'un orthophoniste à cause de son bégaiement et de ses difficultés scolaires. Bien que les premières tentatives de transmission du chinois mandarin soient interrompues, Feiyin et Henri ont envoyé leurs enfants suivre un cours de chinois dans une association franco-chinoise les samedis matins. Nous voyons qu'une politique linguistique familiale visant à déléguer l'enseignement de la langue familiale au sein d'une institution scolaire ou associative (Curdt-Christiansen 2013 ; Biichlé 2012) est bien explicite chez eux.

La famille C

Immigrée par amour, Haoxin a abandonné un poste permanent en Chine pour suivre Jef en France. Ils ont fondé une famille avec deux filles de 4 et 2 ans, peu après leur arrivée. Le couple converse en anglais dès leur première rencontre. Cette particularité a été observée également par Dervin (2011, 2013). L'anglais est choisi en tant que *lingua franca* car aucun ne pouvait parler couramment la langue de son conjoint. Ceci crée en effet un contexte trilingue français-chinois-anglais au sein de la cellule familiale. Dans cette famille, nous avons observé une politique linguistique familiale implicite OPOL, qui est un choix par défaut, faute de compétences en français de la mère. Elle a imposé le chinois mandarin dans la communication mère-enfants en utilisant la stratégie de saisie minimale (Lanza 1995) qui consiste à ne pas répondre aux phrases des enfants en français. Les deux parents souhaitent fortement transmettre l'écriture chinoise aux enfants déjà bilingues mais sont en difficulté pour y arriver. D'après la déclaration de la mère, l'initiation à la lecture en chinois dans cette famille a été perturbée et interrompue à cause du manque de disponibilité, de savoir-faire en didactique et d'insuffisance de ressources matérielles.

La famille D

Scientifique embauchée par un laboratoire universitaire, Ruo a rencontré son mari Charles, scientifique en informatique, dans la salle de photographie du bâtiment universitaire. Ruo et Charles se sont mariés en France trois ans après leur rencontre et ont une fille de 7 mois. Le couple communique en anglais car le séjour de Ruo, non francophone à l'époque, résultait d'un échange scientifique international qui n'exigeait aucune compétence en français. Cet usage de l'anglais comme *lingua franca* dans le couple persiste et a créé un contexte trilingue français-chinois-anglais dans la famille. Chacun parle sa langue à l'enfant en alternant des conversations en anglais entre eux et en français ou en mandarin avec leur fille. Les deux parents partagent une forte attente dans la transmission du mandarin non seulement dans les compétences orales mais aussi dans celles écrites et littéraires. Loin de chercher à imposer l'un des patrimoines linguistiques aux dépens d'un autre, ces parents cherchent plutôt à contrebalancer la force des influences du milieu environnant par une grande diversité de stratégies de socialisation.

4. La transmission du mandarin standard motivée par la revendication identitaire et le profit potentiel

Toutes les familles franco-chinoises étudiées ont tenté de transmettre le mandarin. Dans ces familles, tant les mères chinoises que les pères français encouragent la pratique du mandarin chez leurs enfants. Non seulement les compétences orales du mandarin sont attendues, mais le développement des compétences écrites est fortement souhaité. Les parents mobilisent diverses ressources pour développer ces compétences chez leurs enfants : la fréquentation des associations franco-chinoises, les vacances régulières passées en Chine, les cours du samedi, l'enseignement de la lecture à la maison, l'investissement dans les matériaux pédagogiques comme les livres et le robot de dictée, etc. Parmi tous les facteurs intérieurs et extérieurs au foyer favorisant la transmission du mandarin, deux moteurs de motivation sont les plus puissants : la revendication de l'identité chinoise chez les parents et le profit que les parents pensent que la langue apportera aux enfants.

4. 1. La transmission du mandarin standard motivée par la revendication identitaire et l'attachement familial

4. 1. 1. La transmission linguistique motivée par la revendication identitaire des mères chinoises

La raison pour laquelle la transmission du mandarin aux enfants est souhaitée dans ces familles est d'abord liée à la forte revendication de l'identité chinoise des mères de famille. Nous notons chez les femmes chinoises une détermination à transmettre le mandarin, à travers quelques déclarations récurrentes pendant les entretiens : « C'est ma langue maternelle », « c'est ma responsabilité », « c'est un devoir naturel ». Ceci dénote leur grande loyauté et un sens d'appartenance à leur langue et leur pays d'origine. Cette revendication identitaire s'incarne également dans l'attachement solide que certaines mères développent vis-à-vis de la culture chinoise. La valorisation de la littérature et de l'histoire chinoises est l'un des symptômes de cet attachement culturel. Nous voyons ci-dessous comment Feiyin, la mère de la famille B, explique sa volonté de transmettre le mandarin motivée par sa fierté culturelle :

[Notre traduction] On n'a jamais discuté de ça (la transmission), mais il me semble que c'est le devoir naturel d'un parent de transmettre sa langue. Surtout, nous les Chinois, on veut bien que nos enfants parlent le chinois et connaissent la culture chinoise. (...) Je pense que c'est une sorte de transmission et héritage. Comme si tu es éduqué dans cette culture et que tu sais combien la culture chinoise est excellente, tu as donc envie de la transmettre.

D'ailleurs, plus l'admiration pour la langue et la culture chinoises est affichée, plus l'espoir des mères est grand de voir leurs enfants atteindre un bon niveau et plus elles ont tendance à intervenir fortement dans leurs planifications linguistiques. Cela fait écho aux travaux de Curdt-Christiansen (2009 : 366) à Montréal qui montre que l'image prestigieuse de la culture chinoise conduit les parents immigrants à valoriser leur langue. Nous voyons ci-dessous comment Ruo, la mère de la famille D, évoque l'influence de son attachement à la culture chinoise sur ses hautes attentes en ce qui concerne le niveau de chinois chez sa fille de 7 mois.

[Notre traduction] Déjà, le chinois mandarin est ma langue maternelle. Je pense que la culture chinoise est riche, grande, raffinée et profonde. Je suis fascinée par la culture chinoise et l'histoire de la Chine. Je trouve que la poésie chinoise est vraiment magnifique. Si ma fille ne savait pas apprécier tout ça en chinois, si elle ne pouvait pas lire la poésie en chinois, ça serait fort dommage, vraiment fort dommage ! (...) J'espère qu'elle aura le même niveau de chinois que les enfants en Chine. Ça serait mieux si elle pouvait lire le chinois classique !

Nous voyons que Ruo aspire à ce que sa fille puisse non seulement lire le chinois moderne, mais aussi lire le chinois classique, ce qui implique des années d'apprentissage formel. Cette attente parentale de renforcer l'apprentissage de la langue familiale en tant que « langue savante » est observée également dans les familles mixtes en contexte québécois (Le Gall & Meintel 2014 : 65) et les familles transnationales au Royaume-Uni (Curdt-Christiansen & La Morgia 2018). Ils souhaitent que leurs enfants apprennent leurs langues à la fois orales et écrites par le biais d'un enseignement formel afin d'apprendre la langue standard et qu'ils connaissent l'histoire et la politique du pays de leur pays d'origine. Dans les familles où la transmission de l'écriture chinoise est un défi majeur, le recours à des écoles de langue pour transmettre la langue familiale constitue une configuration alternative.

4. 1. 2. La transmission linguistique soutenue par les conjoints français

Comme Varro (1984, 2003) l'a montré en général, le rôle actif des conjoints dans la transmission des langues au sein de la famille se confirme ici. La revendication de l'identité chinoise des femmes va de pair avec le soutien de leurs conjoints pour la transmission du mandarin et de l'écriture chinoise. L'attitude accueillante ou méprisante du conjoint à la langue de l'autre pourrait avoir une répercussion sur la transmission des langues. Dans notre étude, l'attitude positive des conjoints français encourage la transmission du mandarin dans la famille. Pour eux, la reconnaissance de l'identité chinoise de leurs femmes revêt une grande importance. D'un côté, ils conseillent à leurs femmes chinoises de ne pas se faire naturaliser et de conserver

leur nationalité chinoise, malgré des années de vie en France, pour pouvoir rentrer facilement en Chine et garder leur marqueur identitaire. De l'autre, ils réagissent positivement à l'héritage identitaire chinois de leurs enfants.

Par exemple, Jef, père de la famille C, encourage ses filles à être fières de leur identité « moitié française-moitié chinoise » en France. Il a noué un lien indissociable entre l'identité moitié-chinoise de ses filles et la maîtrise de la langue chinoise. Pour ce père de famille, la transmission de la langue représente en effet la fidélité à l'origine et à la filiation. Les extraits suivants sont des témoignages du couple C, en montrant comment Jef interprète le poids de l'origine chinoise de ses filles. Le premier commentaire est issu du mari Jef et le second provient de sa femme Haoxin :

C'est leur origine. Donc c'est, enfin pour moi, je peux pas leur dire : « Vous êtes en France, ne parlez que le français et l'anglais. » Et c'est un atout je pense et puis c'est leur origine.

[Notre traduction] Son père insiste fortement qu'elle (l'aînée) doit parler le chinois. Il me semble que son père s'en tient plus fortement que moi qui dit qu'« en fait, tu es demi-Chinoise, alors tu dois forcément parler le chinois ».

De manière générale, dans les couples mixtes, il semble que ce soit souvent la femme qui privilégie et valorise l'univers culturel de l'homme. La situation inverse n'implique pas à priori cette même valorisation de l'Autre. Cette dominance se retrouve parmi les couples franco-américains (Varro 1984) et les couples franco-magrébins (Filion 2009). Notre étude, en revanche, présente une exception dans le sens où ce sont les hommes français enquêtés qui valorisent fortement l'univers chinois de leurs épouses. Cette valorisation et l'intérêt du monde asiatique existent souvent bien avant l'union mixte qui pourrait être un déclencheur d'un tel choix.

4. 1. 3. La transmission linguistique encouragée par les grands-parents chinois

Les grands-parents en Chine, malgré leur éloignement géographique, ont également un effet positif dans le processus de transmission du chinois. Ils sont la racine de la lignée familiale et sont une facette ou une partie de l'identité chinoise de l'enfant. Ils représentent l'amour et la tendresse pour les femmes chinoises qui se sentent coupables d'être loin d'eux et de ne pas pouvoir s'en occuper ; un sentiment commun surtout pour les ressortissants de la culture confucéenne dominée par la piété filiale. Certaines d'entre elles prennent la transmission du chinois comme une moindre compensation pour leurs parents en Chine puisqu'elles ne peuvent

pas vivre tout près. Le témoignage suivant vient de l'interprétation de Yonhui, la mère de la famille A :

[Notre traduction] (...) En plus, elle (ma fille) a ses grands-parents là-bas (en Chine) . Je lui dis tout le temps qu'elle a de la famille là-bas, des choses comme ça. Et elle me dit toujours qu'elle est moitié Chinoise. (...) C'est sûr que mes parents ne seront pas contents si ma fille ne parle que le français. Je leur ai assuré que ma fille parlera le chinois et qu'il n'y aura pas de difficultés communicatives entre eux. (...) Et puis au nouvel an chinois, on écrit quelques caractères comme « bonne année » ou bien « je vous souhaite, mamie et papi, de bonne santé », des caractères comme ça et puis on dessine un peu.

Le récit de Yonghui montre qu'elle ressent une nécessité et une responsabilité de lien entre la génération précédente et la prochaine. Le fait qu'elle encourage sa fille à pratiquer le mandarin et l'écriture chinoise dans les interactions émotionnelles avec les grands-parents est une politique linguistique implicite qui envisage de tisser un lien affectif entre l'enfant et la langue afin de promouvoir le maintien de la langue. Pourtant, nous attestons que les parents français souhaitent également que leurs enfants bénéficient d'un lien affectif avec leurs grands-parents chinois. Le père de la famille C, Jef, a bien souligné dans le témoignage suivant que l'attachement familial est une des motivations pour transmettre le chinois.

Euh les seuls grands-parents qu'elles aient encore en vie sont leurs grands-parents chinois. Il faut qu'elles puissent communiquer, il faut qu'elles puissent aller en Chine quand elles seront plus vieilles pour pouvoir communiquer.

Plusieurs recherches ont mis en effet l'accent sur la favorisation des grands-parents dans la pratique et le maintien des langues d'héritage en tant qu'« input » linguistique (Ruby 2012 ; Ghimenton 2017 ; Istanbulu 2017 ; Smith-Christmas 2018). Notre travail montre dans une autre perspective que les grands-parents interviennent à distance en fournissant des ressources matérielles et des soutiens moraux afin d'encourager et d'assurer la transmission de la langue. Dans la famille C, par exemple, Bella, 6 ans, parlait couramment le mandarin avec un niveau faux-débutant du chinois à l'écrit. Son âge, au seuil de la lecture, conduit toute la famille à se rendre compte de la nécessité de l'initiation à l'écriture chinoise. La grand-mère a envoyé à sa fille et à ses petits-enfants des cartons de manuels d'apprentissage du chinois, de jeux éducatifs et de livres en chinois. Elle s'est préoccupée que l'écriture chinoise soit transmise de la mère aux petites-filles franco-chinoises. Haoxin témoigne ainsi :

[Notre traduction] Ma mère m'a demandé « les enfants des autres familles savent déjà lire quelques centaines de caractères, combien de

caractères savent lire tes enfants ? » « Vingt », j'ai répondu. (...) Elle m'appelle tous les jours en me demandant « tu vas leur apprendre (à lire bientôt) ? » Je lui réponds : « aie, ok. »³

Sachant que le niveau de l'écriture chinoise est mesuré par le nombre de caractères chinois qu'un apprenant est capable de lire et écrire, la grand-mère pose ainsi la question « combien de caractères savent lire tes enfants » afin de connaître le niveau de lecture de ses petites-filles. Son rappel d'enseigner la lecture aux enfants transmet également à Haoxin une culture d'apprentissage chinoise visant à initier les enfants à la lecture à la maison le plus tôt possible avant d'aller à l'école élémentaire pour que ses petites-filles ne soient pas perdues dès « la ligne de départ de la vie⁴ ».

4. 2. La transmission du chinois mandarin motivée par le profit potentiel

Le second moteur essentiel qui fonde la transmission du chinois aux enfants est le profit et l'intérêt que cela leur apportera. La représentation selon laquelle la langue chinoise est une ressource sociale dans le contexte français est profondément ancrée dans l'esprit des parents enquêtés. Cette représentation peut être discutée sous deux aspects.

D'un côté, les parents considèrent la langue comme un capital symbolique. Ils partagent le consensus selon lequel le bilinguisme et le plurilinguisme individuel apporteront des avantages cognitifs, linguistiques, sociaux et économiques. Par exemple, Yonghui de la famille A a mis en lumière le bénéfice cognitif du bilinguisme franco-chinois chez sa fille Sophie, jugement issu de la littérature et de son vécu du bi-plurilinguisme précoce.

Pour Charles de la famille D, l'acquisition simultanée du chinois et du français aidera sa fille à développer une grande sensibilité linguistique et facilitera l'accès aux langues vivantes. Charles a résumé les intérêts d'une manière réfléchie que le bilinguisme franco-chinois pourrait apporter à sa fille :

Et au-delà de ça, euh le fait de parler deux langues et de maintenir ces deux langues, ça va lui permettre ça va lui faciliter l'accès aux autres langues. Donc voilà je pense que c'est important de maintenir pour que justement derrière qu'elle ait de l'aisance avec les langues vivantes. Je pense qu'en partant avec une base de français et de chinois, euh y a beaucoup d'autres langues qui vont devenir TRES accessibles.

³L'éducation primaire en Chine demande aux enfants de 7 ans de savoir lire 950 caractères au cours de la première année d'apprentissage et de savoir en écrire 350 (chiffre selon « Le chinois » de la maison éditoriale People's Education Press). Pourtant, la grande majorité des enfants savent déjà lire des caractères avant aller à l'école par le biais d'un enseignement informel ou de l'éducation maternelle.

⁴« La ligne de départ de la vie », expression traduite du chinois « 人生的起跑线 », reflète une réalité et une culture sociale chinoise de la concurrence dès le plus jeune âge.

Parce que d'abord elle aura une oreille qui sera bien développée. Et elle aura déjà un cerveau qui sera habitué à penser de façon différente. Euh et comme en plus on parle un peu anglais euh ensemble euh voilà, je pense qu'elle va très vite avoir trois langues. (...) J'ai envie que Morna soit plus citoyenne du monde et ça veut dire qu'il faut que à un moment donné, elle ait euh cette agilité à manipuler les langues. (...) Mais AU MOINS, elle aura cette ouverture.

Aux yeux de Charles, le bilinguisme franco-chinois prépare un futur multilingue et multiculturel dans lequel l'anglais fera sûrement partie. Il apportera aux enfants la sensibilité linguistique et culturelle, les avantages cognitifs et l'esprit d'ouverture. Sa perception et sa projection de sa fille en tant que « citoyenne du monde » le conduisent à considérer le bilinguisme individuel comme une chance et une ouverture.

D'un autre côté, les parents se rendent compte de la valeur croissante de la langue chinoise dans le marché sociolinguistique. Face à une Chine qui est en train de vivre un développement économique sans précédent et dont la présence en France augmente, les parents voient la maîtrise du chinois comme un atout professionnel et économique qui facilitera les futurs projets académiques et professionnels de leurs enfants. Lors des entretiens, les parents ont imaginé que leurs enfants travailleront en tant qu'interprètes, diplomates ou cadres dans les commerces internationaux. La transmission familiale de la langue chinoise bénéficie de son image positive en tant qu'« atout économique », « langue d'avenir », « chance » et « opportunité ». De ce point de vue, le non-maintien du chinois dans ces familles serait une perte de chance et un gaspillage de ressources. Les deux passages suivants sont des témoignages du couple de la famille B, le premier vient du mari Henri et le second est issu de la femme Feiyin :

Notre entourage perçoit le fait de maîtriser une langue rare et notamment le chinois comme un avantage, un atout économique, pour soit un jour voyager ou travailler en Chine ou avoir des Chinois en France.

[Notre traduction] De toute façon, la Chine est un pays immense, c'est sûr qu'ils (les enfants) vont y aller et qu'ils auront des contacts avec ce pays. C'est incontournable et en plus c'est un avantage, c'est une tendance. Beaucoup d'étrangers dépensent une fortune pour apprendre le chinois. Alors ça serait un gaspillage de ressources si tu ne profites pas de cette langue quand tu en as l'accès à la maison, n'est-ce pas ? ((rire))

Si le bilinguisme et le plurilinguisme sont un atout pour l'individu, tout dépend de l'attitude des parents vis-à-vis de la langue familiale. Étant donné l'actualité de l'économie internationale, la transmission de la langue chinoise dans les familles franco-chinoises étudiées semble particulièrement rentable. Ainsi, le non-maintien de cette langue serait

considéré, non seulement par des parents mais aussi par l'entourage de la famille, comme un gaspillage de ressources et une perte d'opportunité.

5. Conclusion

Les politiques linguistiques des quatre familles franco-chinoises que nous avons suivies favorisent d'une manière explicite et/ou implicite la transmission du mandarin aux enfants. Non seulement la transmission de la langue orale est souhaitée, mais la maîtrise de l'écriture chinoise fait partie également du projet des familles mixtes enquêtées. Toutefois, la transmission et le développement des langues familiales chez les enfants de ces familles mixtes demandent une forte volonté, un attachement aux valeurs liées à cette langue (Hélot 2007), des efforts et des planifications (Curdt-Christiansen & Lanza 2018) de la part des parents dans leur projet, voire des stratégies et des sacrifices (Okita 2002 ; Varro 2003). La présente recherche met en lumière quelques facteurs décisifs partagés dans la transmission des langues familiales tels que les motivations identitaires et affectives (Wang 2020 ; Filhon 2009 ; Biichlé 2012) et les profits ou les intérêts que ces langues pourraient amener aux enfants (Curdt-Christiansen 2009 ; Zhu & Li 2016).

Notre travail montre que plus l'admiration pour la langue et la culture chinoises est affichée, plus l'espoir des parents est grand de voir leurs enfants atteindre un bon niveau et plus ils ont tendance à intervenir fortement dans leurs planifications linguistiques. À la différence des études précédentes sur les familles mixtes qui montraient la domination et la valorisation de l'univers culturel des maris, notre étude montre que les hommes français enquêtés valorisent fortement l'univers chinois de leurs épouses. Parmi les nombreux facteurs qui contribuent à asseoir la transmission du mandarin et de l'écriture dans ces familles, l'attachement à l'identité des mères chinoises, le soutien montré par leurs conjoints français, l'encouragement des grands-parents chinois et la valeur que les parents accordent à la langue et la culture sont des éléments les plus saillants. Pour poursuivre ce travail, il serait intéressant de s'intéresser à la non-transmission concomitante d'autres langues chinoises (variétés régionales par exemple) moins valorisées par les parents au sein de ces mêmes familles pour connaître les raisons de ce désintérêt. Ce sera l'objet d'un autre texte.

Conventions de transcription

| | |
|---|---|
| Les éléments complémentaires sont notés entre parenthèses. | On n'a jamais discuté de ça (la transmission) |
| Les segments caractérisés par une saillance perceptuelle particulière sont notés en majuscules et sur la syllabe. | Mais AU MOINS, elle aura cette ouverture |
| La description d'une production vocale est notée entre parenthèses. | C'est pas moi ((rire)) |
| Passages supprimés | (...) |

Références bibliographiques

Barron-Hauwaert S. (2011), *Bilingual Siblings: Language Use in Families*, Clevedon/Buffalo/Toronto, Multilingual Matters.

Biichlé L. (2012), « La transmission des langues et des identités en contexte migratoire. Le cas de deux familles de France d'origine berbère », *Hommes & migrations* 1295, p. 66-76.

Billiez J. (1985), « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne des migrations internationales* 1 (2), p. 95-105.

Blommaert J. & Dong J. (2010), *Ethnographic Fieldwork, a Beginner's Guide*, Clevedon/Buffalo/Toronto, Multilingual Matters.

Curdt-Christiansen X. L. (2009), « Invisible and visible language planning: Ideological factors in the family language policy of Chinese immigrant families in Quebec », *Language Policy* 8 (4), p. 351-375.

Curdt-Christiansen X. L. (2013), « Family language policy: sociopolitical reality versus linguistic continuity », *Language Policy* 12, p.1-6.

Curdt-Christiansen X. L. (2018), « Family language policy », dans Tollefson J. W. & Pérez-Milans M. (dir.), *The Oxford handbook of language policy and planning*, Oxford, Oxford University Press, p. 420-442.

Curdt-Christiansen X. L. & La Morgia F. (2018), « Managing heritage language development: Opportunities and challenges for Chinese, Italian and Pakistani Urdu-speaking families in the UK », *Multilingua* 37 (2), p. 177-200.

Curdt-Christiansen X. & Lanza E. (2018), « Language management in multilingual families: Efforts, measures and challenges », *Multilingua*, 37 (2), p. 123-130.

De Houwer A. (1999), « Environmental factors in early bilingual development: The role of parental beliefs and attitudes », dans Extra G. & Verhoeven L. (dir.), *Bilingualism and Migration*, Berlin, Walter de Gruyter.

Deprez C. (1996), « Une "politique linguistique familiale" : Le rôle des femmes », *Éducation et sociétés plurilingues* 1, p. 35-42.

Deprez C., Varro G. & Collet B. (2014), « Introduction », *Langage & société* 147 (1), p. 7-22.

Dervin F. (2011), *Les identités des couples interculturels. En finir vraiment avec la culture ?*, Paris, Harmattan.

Dervin F. (2013), « Do intercultural couples "see culture everywhere"? », *Civilisations* 62, p. 131-148.

- Ding P. (2019), « Family language policy and planning in transnational marriages in China », *Chinese journal of language policy and planning* 4 (2), p. 42-50.
- Filhon A. (2009), *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED.
- Fogle L. W. & King K. A. (2012), « Child agency and language policy in transnational families », *Issues in Applied Linguistics* 19 (1), p. 1-25.
- Fulchiron H. (1998), « Le cadre juridique de la mixité », dans Philippe C., Varro G. & Neyrand G. (dir.), *Liberté, égalité, mixité conjugale. Une sociologie du couple mixte*, Paris, Anthropos, p. 43-62.
- Ghimenton A. (2015), « Reading between the code choices: Discrepancies between expressions of language attitudes and usage in a contact situation », *International Journal of Bilingualism* 19, p. 115-136.
- Ghimenton A. (2017), « Socializing the language choices: When variation in the language environment supports acquisition », dans Vogelaer (de) G. & Katerbow M. (dir.), *Variation in Language Acquisition*, John Benjamins, p. 213-233.
- He A. W. (2016), « Discursive roles and responsibilities: A study of interactions in Chinese immigrant households », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 37 (7), p. 667-679.
- Hélot C. (2007), *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, Harmattan.
- Istanbullu S. (2017), *Pratiques langagières intergénérationnelles. Le cas de familles transnationales plurilingues (Antioche, Île-de-France, Berlin)*, thèse de doctorat, université Sorbonne Paris Cité.
- Joshi M. (2014), « Familles mixtes et usages des langues. Une étude des politiques linguistiques familiales dans le contexte indien », *Langage & société* 147 (1), p. 35-49.
- Kim K. (2014), « L'effet conjugué du contexte national et du genre sur la (non)-transmission des langues dans les familles mixtes en Corée du Sud », *Langage & société* 147 (1), p. 51-66.
- King K. & Fogle L. (2006), « Bilingual parenting as good parenting: parents' perspectives on family language policy for additive bilingualism », *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* 9 (6), p. 695-712.
- King K. A. & Lanza E. (2017), « Special issue. Ideology, agency, and imagination in multilingual families: An introduction », *International Journal of Bilingualism* 23 (3), p. 717-723.
- Lanza E. (1995), « Input parental et différenciation linguistique chez une bilingue de 2 ans : Interactions dyadiques et triadiques », *Acquisition et interaction en langue étrangère* 6, p. 11-37.
- Lanza E. & Li W. (2016), « Multilingual encounters in transcultural families », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 37 (7), p. 653-654.
- Le Gall J. & Meintel D. (2014), *Quand la famille vient d'ici et d'ailleurs. Transmission identitaire et culturelle*, Laval, Presses de l'université Laval.
- Léglise I. (2019), « Documenter les parcours de familles transnationales : généalogies, biographies langagières et pratiques langagières familiales », dans Haque S. & Le Lièvre F. (dir.), *Politique linguistique familiale. Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans*

un contexte migratoire/Family Language Policy: Dynamics in Language Transmission in a Migratory Context, Lincom, p. 159-182.

Li G. (2002), *East Is East, West Is West?: Home Literacy, Culture, and Schooling*, Berne, Peter Lang Publishing Inc.

Li G. & Sun Z. (2017), « Canadian Chinese immigrants' family language policy: Types and causes », *Chinese Journal of Language Policy and Planning* 6 (2), p. 46-56.

Okita T. (2002), *Invisible Work: Bilingualism, Language Choice, and Childrearing in Intermarried Families*, Amsterdam John Benjamins.

Paille P. & Mucchielli A. ([2003] 2008), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

Purkarthofer J. (2019), « Building expectations: Imagining family language policy and heteroglossic social spaces », *International journal of bilingualism* 23 (3), p. 724-739.

Riches C. & Curdt-Christiansen X. L. (2010), « A tale of two Montréal communities: Parents' perspectives on their children's language and literacy development in a multilingual context », *Canadian modern language review* 66 (4), p. 525-555.

Ruby M. (2012), « The role of a grandmother in maintaining Bangla with her granddaughter in East London », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 33 (1), p. 67-83.

Smith-Christmas C. (2014), « Being socialised into language shift: the impact of extended family members on family language policy », *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 35 (5), p. 511-526.

Smith-Christmas C. (2018), « 'One cas, two cas': Exploring the affective dimensions of family language policy », *Multilingua* 37 (2), p. 131-152.

Smith-Christmas C. (2020), « Double-voicing and rubber ducks: the dominance of English in the imaginative play of two bilingual sisters », *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 25 (4), p.1336-1348.

Spolsky B. (2004), *Language Policy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Therrien C. & Le Gall J. (2012), « Nouvelles perspectives sur la mixité conjugale. Le sujet et l'acteur au cœur de l'analyse », *Enfances, familles, générations* 17, p. 1-20.

Unterreiner A. (2014), « La transmission de la langue du parent migrant au sein des familles mixtes. Une réalité complexe perçue à travers le discours de leurs enfants », *Langage & Société* 147 (1), p. 97-109.

Varro G. (1984), *La Femme transplantée. Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*, Lille, Presses universitaires de Lille.

Varro G. (1998), « Critique raisonnée de la notion de mixité », dans Philippe C., Varro G. & Neyrand G. (dir.), *Liberté, égalité, mixité conjugale. Une sociologie du couple mixte*, Anthropos, p. 1-31.

Varro G. (2003), *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin.

Varro G. (2012), « Les "couples mixtes" à travers le temps. Vers une épistémologie de la mixité », *Enfances, familles, générations* 17, p. 21-40.

Wang N. (2019), *Les politiques linguistiques familiales dans les familles mixtes : études de cas sur la transmission et la non-transmission des langues chinoises dans trois familles franco-chinoises en France*, thèse de doctorat, université Paris-Est Créteil.

Wang S. (2017), « La transformation genrée des normes matrimoniales et familiales dans le contexte des migrations internationales. Le cas des Chinois·es “conjoint·e·s de Français·es” résidant en région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales* 33 (2), p. 273-300.

Wang X. (2008), *Growing Up with Three Languages: Birth to Eleven*, Clevedon/Buffalo/Toronto, Multilingual Matters.

Wang Z. (2020), « La transmission de la langue chinoise dans les familles franco-chinoises en France. Une enquête sociologique entre Paris et province », *Enfances & Psy* 86 (2), p. 53-62.

Zhu H. (2008), « Duelling languages, duelling values: Codeswitching in bilingual intergenerational conflict talk in diasporic families », *Journal of Pragmatics* 40, p. 1799-1816.

Zhu H. & Li W. (2016), «Transnational experience, aspiration and family language policy», *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 37(7), p. 655-666.